



CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 11-1 du Code de la Santé Publique et les arrêtés du 26 mai 2021

Liste des destinataires :	
MAIRIE DE ALIBENAS	

PT BASSIN EXT

PISCINE MUNICIPALE AUBENAS AUBENAS

Prélèvements effectués le : 12/08/2025

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD07 par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

GRD BASSIN
PAT EXT
PISCINE
PISCINE

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD07 par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL			EXT PISCINE MUNICIPALE	PISCINE MUNICIPALE	PISCINE MUNICIPALE		
Paramètres	Unités	Limites de qualité	Références de qualité	Signification	Résultats	Résultats	Résultats
Température de l'eau	°C	36 (*)	33 (*)	Une température élevée présente un risque pour la femme enceinte et chez les personnes présentant des troubles cardio-vasculaires.	28	28	28
рН	unité pH	6,9 à 7,7	-	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,3	7,4	7,4
Chlore disponible	mg(Cl2)/L	2 à 5	-	C'est le désinfectant de l'eau en présence de stabilisant.	2,69	2,95	3,38
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,2	0,13	0,18
Stabilisant	mg/L	75	-	En trop forte concentration, il rend le chlore moins efficace	33	33	33
Germes à 36°C	n/mL	-	<100	Germes indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0	0	5
Bact. et spores sulfito-réductrices	n/(100mL)	-	Absence	Germes indicateurs d'un mauvais fonctionnement de la filtration.	0	0	0
Escherichia coli	n/(100mL)	Absence	-	Germes indicateurs de contamination fécale récente.	0	0	0
Entérocoques intestinaux	n/(100mL)	Absence	-	Germes indicateurs de contamination fécale.	0	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	Absence	-	Germes indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	Absence	-	Germes indicateurs de la survie des microorganismes pathogènes dans l'eau.	0	0	0

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S):				
GRD BASSIN EXT PISCINE MUNICIPALE :	L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la règlementation en vigueur.			
PAT EXT PISCINE MUNICIPALE :	L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la règlementation en vigueur.			
PT BASSIN EXT PISCINE MUNICIPA:	LE L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la règlementation en vigueur.			

(*) concerne uniquement les bains à remous

Pour plus d'informations concernant les piscines :

